

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Transférer *Vanda coerulea* de l'Annexe I à l'Annexe II.

B. Auteur de la proposition

Thaïlande.

C. Justificatif1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Monocotyledonae
- 1.2 Ordre: Orchidales
- 1.3 Famille: Orchidaceae
- 1.4 Genre: *Vanda*
- Espèce: *Vanda coerulea* Griff. ex Lindl.

1.5 Synonymes scientifiques: Aucun

1.6 Noms communs: français:
anglais: Blue Vanda
espagnol:

1.7 Numéro de code: Aucun

2. Paramètres biologiques

2.1 Répartition géographique

Nord-est de l'Inde, sud de la Chine, Myanmar et Thaïlande.

2.2 Habitat disponible

Forêt ouverte à 800-1700 m d'altitude. Pousent en épiphytes sur les arbres rabougris à feuillage décadu, par ex. *Shorea* spp.

2.3 Etat des populations

En Inde: Très répandue sur de vastes étendues dans l'Assam.

En Chine: Population importante dans des forêts non perturbées des provinces du Yunnan et du Guizhou.

Au Myanmar: Population nombreuse dans diverses forêts de l'Etat de Shan.

En Thaïlande: Répartition clairsemée s'étendant sur plus de 500 km de l'ouest (Kanchanaburi) au nord (Chiang Mai).

2.4 Tendances des populations

L'espèce a une aire de répartition clairsemée qui s'étend sur quatre Etats. En Chine, sa population est nombreuse et encore intacte. En Inde et en Thaïlande, la population s'est reconstituée après avoir été exploitée par le passé. Au Myanmar, elle présente des signes de réduction dus aux prélèvements.

2.5 Tendances géographiques

Sans objet.

2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Sans objet.

2.7 Menaces

Au Myanmar, l'espèce a fait l'objet de prélèvements importants destinés à un usage communautaire.

3. Utilisation et commerce

3.1 Utilisation au plan national

Prélevée au Myanmar pour le commerce communautaire. Prélèvements très rares dans les autres Etats de l'aire de répartition.

3.2 Commerce international licite

En 1997, un commerce de spécimens sauvages a été signalé. Toutefois, il pourrait s'agir de spécimens en mauvais état, cultivés dans une pépinière. La plupart des spécimens observés dans le commerce international ces 10 dernières années étaient des cultivars améliorés provenant de Thaïlande et reproduits artificiellement. La Malaisie n'a exporté que 2 lots de spécimens reproduits artificiellement.

3.3 Commerce illicite

Sans objet.

3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

Sans objet.

3.5 Reproduction artificielle à des fins commerciales (hors du pays d'origine)

Quelques rares pépinières en Malaisie et aux Etats-Unis d'Amérique.

4. Conservation et gestion

4.1 Statut juridique

4.1.1 National

La législation de tous les Etats de l'aire de répartition interdit l'exportation des spécimens prélevés dans la nature.

4.1.2 International

Inscrite à l'Annexe I depuis 1979.

4.2 Gestion de l'espèce

4.2.1 Surveillance continue des populations

L'autorité scientifique CITES de Thaïlande effectue une surveillance sporadique des populations de l'espèce en Thaïlande et au Myanmar.

4.2.2 Conservation de l'habitat

L'espèce n'est présente que dans les forêts protégées des Etats de l'aire de répartition.

4.2.3 Mesures de gestion

Plan de reconstitution: en Thaïlande, des plantules ont été réintroduites dans la région où les gousses avaient été prélevées après une période de reconstitution naturelle de 30 ans.

4.3 Mesures de contrôle

4.3.1 Commerce international

Conformément à la réglementation CITES.

4.3.2 Mesures internes

Les prélèvements de spécimens sauvages sont interdits par la législation de tous les Etats de l'aire de répartition.

5 Information sur les espèces semblables

Aucun.

6 Autres commentaires

Lors de la consultation des Etats de l'aire de répartition, seul le Myanmar a répondu, indiquant que sa population est stable et considérée comme nombreuse. Le taxon est présent dans ce pays dans une zone de plus de 10.000 km² et ne connaît pas de menace grave. Les deux autres Etats de l'aire de répartition n'ont rien répondu concernant l'état de l'espèce, ni leur stratégie de conservation. Toutefois, il suffirait qu'un seul Etat de l'aire de répartition demande des contrôles plus stricts pour que le taxon puisse être inscrit à l'Annexe III pour cet Etat.

7 Remarques supplémentaires

L'espèce jouit d'une grande popularité comme une plante à gousse; toutefois, la demande ne concerne que les clones élites. La probabilité de sélectionner un bon clone au sein d'une population sauvage est extrêmement faible, aussi seules les populations améliorées qui ont été sélectionnées font l'objet d'une demande commerciale.

Le taxon ne remplit aucun critère d'inscription à l'Annexe I, sa population sauvage étant nombreuse et son aire de répartition étendue (quatre Etats). En Chine et au Myanmar, il dispose d'un habitat de qualité. Les populations indiennes et thaïlandaises se sont reconstituées au bout de 25 ans grâce à la reproduction réussie de clones sélectionnés et à l'inscription du taxon à l'Annexe I.

Dans le commerce, on peut confondre ce taxon avec ses hybrides. La ressemblance entre les spécimens prélevés dans la nature et les petits spécimens reproduits artificiellement dans certains pays en développement complique énormément la tâche des organes de gestion des pays d'exportation et d'importation. Il conviendrait de diversifier la lutte contre la fraude et de l'axer davantage sur le commerce des espèces réellement menacées d'extinction.

8. Références

Bechtel, H., P. Cribb and E. Launert. 1992. The Manual of Cultivated Orchid Species. 3rd edition. Blandford Press, London.

Bose, T.K. and S.K. Bhatta charjee. 1980. Orchids of India. Naya Prokash, Calcutta. Kunming Institute of Botany, 1999. Selected Collection of Orchids. Chinese Academy of Science.

Seidenfaden, G. 1988. Orchid Genera in Thailande XIV. Fifty-nine Vandoid Genera. Opera Botanica 95.

Zenghong Y., Zhang Q., Feng Z., Lang K. and L. Heng. 1993. Orchids. China

Esperanto Press, Beijing, China.